



## **COMPTE RENDU REUNION CONSEIL MUNICIPAL** **JEUDI 25 FEVRIER 2021 (AFFICHAGE)**

**Etaient présents** : Didier Blanchard, Véronique BLANCHARD, Yannis HODOUL, Ludovic CHARVOLIN, Samuel JUBAN, Thierry ROST, Fabrice PLEVY, Pascal VENET, Frédéric MAUVERNAY, Christelle BUFFAT, Florence BLANCHARD, Sandra BERTHOLLET, Véronique CROZIER, Eric RAMBAUD et Alexandre CORNU.

**Absent excusé** : Néant

### **Présentation du projet lotissement « le Clos du Château » aux conseillers municipaux avant la séance du conseil municipal**

Monsieur Badoil (lotisseur) et Monsieur Varliette (maître d'œuvre) sont venus présenter le projet du lotissement « Le Clos du Château »

Monsieur Badoil remercie le conseil municipal de l'accueillir pour présenter le permis d'aménager qui sera déposé fin février.

Le lotissement se situe dans un secteur stratégique entre l'ancien centre bourg et un secteur pavillonnaire.

Le CAUE a été associé au projet.

Le lotissement est composé de 17 lots de 400 m<sup>2</sup> à 500 m<sup>2</sup> desservis par une voirie à sens unique (chaussée de 5 m de largeur) – espaces verts plantés + cheminements piétonniers  
Travaux prévus à l'automne – livraison au printemps prochain. Terminaison des voiries et cheminements après les constructions. Commercialisation fin mars – début avril 2021 -  
L'agence ORPI de St Martin-en-Haut se charge de la vente des lots.

### **1) Approbation de la convention de transfert des équipements communs du lotissement « le Clos du Château » à la commune**

Le Conseil Municipal autorise le Maire à signer une convention de transfert des équipements communs du lotissement « le clos du Château » à la commune. La commune s'engage à intégrer dans le domaine communal (après réception de la 2ème phase de travaux de voirie) la voirie, les cheminements et espaces verts ainsi que les réseaux du lotissement « le clos du Château ».

### **2) Instauration d'une obligation de dépôt de permis de démolir**

Le Conseil Municipal décide d'instaurer le permis de démolir sur la zone urbaine de la commune.

### **3) Participation au Comité d'Action Sociale et Culturelle des Collectivités Locales du Canton de St Symphorien-sur-Coise (CASCC) pour l'année 2021**

Le Conseil Municipal vote une participation de 889.34 € au CASCC pour l'année 2021 pour les 3 agents (882.85 € en 2020). Les agents peuvent ainsi bénéficier de chèques vacances, chèques OSER ou CADHOC. (770 € de droits pour l'année 2021)

### **4) Demande de subvention DSIL pour la rénovation thermique de la salle du Cartay dans le cadre du plan de relance**

Les demandes de subventions doivent parvenir en préfecture avant le 1er mai 2021.  
Un conseiller du Parc Eco Habitat est venu à la salle du Cartay pour dresser un état des lieux et préconiser des travaux pour améliorer les performances énergétiques de la salle. Sur ses recommandations, des devis ont été demandés pour des travaux.

Entre temps, les circulaires de la préfecture nous informent qu'une étude thermique faite par un bureau indépendant doit être jointe au dossier. Yves Piégay de St Martin-en-Haut sera missionné pour réaliser cette étude. Coût du bilan thermique et énergétique : 1 750 € HT. La demande de subvention sera mise à l'ordre du jour d'une prochaine réunion, lorsqu'une estimation des travaux sera connue et que l'étude thermique sera réalisée.

#### 5) Compte rendu délégation du conseil municipal au maire

- Frais d'avocat et d'huissier (maison Savarino) : Un avocat et un huissier de justice ont été missionnés dans le cadre des délégations accordées par le conseil municipal au maire. Me Jocelyn AUBERT, avocat spécialiste en droit public accompagnera juridiquement la commune dans la procédure de péril engagée à l'encontre de Mathieu Savarino. Tarif 150 € HT de l'heure dans la limite estimée à 8h, soit un montant maximal de 1200 € HT. Le cabinet d'huissiers de Mornant a été missionné pour une sommation de faire à Monsieur Savarino avant que la commune engage les travaux de mise en sécurité (sur conseils de l'avocat). Coût : 65.02 € TTC  
Sur recommandations de l'avocat, et sur demande de l'expert missionné par le Tribunal dans le cadre de la procédure de péril, l'entreprise Thivillier Construction réalisera les travaux de consolidation de la maison Savarino la semaine du 8/03/2020.  
Le service des domaines a été sollicité pour une estimation du bâtiment (pour une éventuelle négociation d'achat).
- Vérification portails sectionnels local technique : l'APAVE a été missionné pour réaliser cette maintenance (contrat de 5 ans – coût annuel 180 € TTC/an)
- Création de 2 terrains à bâtir (lot la Péricole) – devis Géolis : 2 958 € TTC

#### 6) Compte rendu des commissions et questions diverses

##### ➤ Compte rendu commission école (Sandra Berthollet)

Présentation du bilan financier de l'OGEC.

L'OGEC a perçu une subvention du Département de 800 € (pour l'achat de matériel informatique) et une subvention de l'ALDEC de 5 000 € (pour financer la partie bâtiment).

L'OGEC demande que la commune finance les frais liés au contrat d'association via un forfait communal par élève et non par le biais d'une subvention.

Véronique et Christine travailleront sur une nouvelle convention pour intégrer le forfait communal. Ce point sera mis à l'ordre du jour de la prochaine réunion.

Effectif de l'école

23 maternelles dont 4 extérieurs

44 primaires dont 9 extérieures

Bibliothèque (Véronique Blanchard) : la convention de mise à disposition du poste de Véronique Gouttenoire-Villemagne arrive à échéance le 30/04/2021. Les 5 maires se sont rencontrés pour faire une analyse des besoins. Véronique Gouttenoire-Villemagne a réalisé l'état des lieux des activités réalisées (bénévoles + salariée) et les préconisations du nombre d'heures souhaitables dans la prochaine convention. Elle préconise 4 à 5 heures hebdomadaires pour Grézieu (1h actuellement)

Le maire d'Aveize doit voir dans un premier temps s'il y a possibilité de faire un avenant à la convention de mise à disposition pour la prolonger jusqu'en septembre prochain afin que les élus aient le temps de s'organiser et d'avoir une visibilité sur les bibliothèques des alentours (temps partiels -départs en retraite sur certaines communes).

Raphaël Pin doit faire le recensement des besoins des communes.

- Commission communication (Véronique Blanchard) :  
Accueil des nouveaux arrivants : remise d'un sac à l'effigie de Grézieu aux nouveaux arrivants (avec diverses informations à l'intérieur) – remise d'un bavoir personnalisé aux bébés. Si l'évènement initialement prévu le 10/04 n'a pas lieu, les sacs seront portés aux personnes. Coût global : 680 € HT.

Refonte du site internet : premier RDV avec des prestataires en cours pour présentation du besoin : (IML, Studio Print web). Un choix sera à faire sur mode de fonctionnement :

-interne (avec appui de Raphael PIN)

-externe (avec prestataire)

Echéance avec prestataire actuelle 01/09/2020 – voir si la commission peut mettre en place le nouveau site internet avant septembre.

- Révision du PLU : consultation de 5 bureaux d'études (avec cahier des charges) – réponse avant le 11/03
- Projet Agri Plévy : une rencontre aura lieu le jeudi 11 mars avec la CCMDL, le Département et la commune pour parler de l'accès à la zone Ui sur la route départementale.
- Bio Equitable : Cyrille Moulin a été nommé président de Bio Equitable en France
- Personnel communal (Yannis Hodoul) : Christian RONZON toujours en arrêt de travail (prolongé jusqu'au 21 mars).
- Nettoyage de printemps (Véronique Blanchard) : il aura lieu le 3 avril 2021
- Compte rendu réunion Archipel en présentiel à Aveize (Véronique Crozier) : présentation du bilan sur la crèche – projet jeunesse (centre de loisirs pour cet été) – Grézieu a réussi à obtenir 2 semaines de centre de loisirs cet été (Meys s'est désengagé)  
Projet de garde d'enfants porteurs du spectre autistique (1 ou 2 familles ciblées)  
Projet de lancer un groupe écoute famille endeuillée  
Projet de transition professionnelle (4 demi-journées dans le mois – intervenante extérieure)
- Culture (Véronique Blanchard) : l'exposition éphémère « la grande lessive » organisée par la CCMDL, en partenariat avec l'école aura lieu le jeudi 25 mars sur le thème « jardins suspendus ». Il s'agit de dessins étendus à un fil à linge dans le village. Remarque de Véronique Blanchard : pourquoi ne pas solliciter l'association « Peintres et couleurs » ?
- Rénovation énergétique de la salle (Ludovic Charvolin) : la commission bâtiments se réunira une fois que tous les devis auront été reçus.
- Escaliers du terrain en gohrr (Yannis Hodoul) : les travaux, réalisés par Romain Bonnard sont terminés.